

Secteur Tertiaire Informatique Filière étude - développement

Développer des composants d'interface

Cas F.A.P

Accueil

Apprentissage

Période en entreprise

Evaluation









Code barre



SOMMAIRE

l Pr	ésentation de F.A.P.	. 4		
l.1 	Domaine de gestion :			
1.2	Volumes :			
I.3 :	Fréquences			
II Travail à réaliser				



I PRÉSENTATION DE F.A.P.

I.1 DOMAINE DE GESTION:

L'organisme FAP pour un type d'activité d'entreprise donné est habilité à collecter le 1% de la formation professionnelle, cet organisme réalise lui-même de la formation. Les entreprises versent 1% des salaires bruts à FAP pour l'année écoulée avant le 1er mars en un ou plusieurs versements, ce qui leur octroie un crédit de formation du même montant.

FAP organise des stages de formation dont la durée varie de 1 à 10 jours ; chaque stage a des dates de stage (sessions), un nombre d'heures global, un coût hors taxe, ...

Les entreprises y inscrivent des stagiaires (membres de l'entreprise) dans la mesure du possible (places disponibles), le coût correspondant du stage TTC est débité du compte de l'entreprise, si le crédit de l'entreprise n'est pas suffisant une facture de la différence (avec TVA) est adressée à l'entreprise à l'issue du stage.

Les entreprises ne peuvent annuler les inscriptions qu'avant le début du stage. Une fois le stage commencé, il est dû, même si le stagiaire n'y participe pas.

Les stagiaires n'étant pas toujours présents durant toute la durée du stage, il est nécessaire à partir des feuilles de présence signées par les stagiaires de saisir les dates d'absences et le nombre d'absences correspondant.

En fin de stage, on édite une attestation de présence par entreprise ayant eu des stagiaires dans ce stage, donnant le nom du stage, la période, le nombre d'heures du stage, et par stagiaire le nombre d'heures de présence, les dates d'absences avec les nombres d'heures d'absences correspondant à chaque date d'absence.

Cette édition est faite tous les mois pour les stages se terminant durant le mois et dont les absences furent enregistrées.

Tous les mouvements comptables doivent être conservés pour toutes les entreprises :

- versement du 1%
- enregistrement des débits (coûts des stages)
- règlements complémentaires des factures

Epuration des comptes et des factures (sauf celles non réglées) une fois par an avec édition des positions de compte (reflet pour chaque entreprise des différentes écritures comptables).

En cours d'année on peut vouloir éditer une position de compte pour une entreprise, une plage de numéros d'entreprise ou toutes les entreprises.

I.2 VOLUMES:

- 1000 entreprises
- 100 stages
- 4 sessions en moyenne par stage par an
- 10 à 12 inscriptions maxima par session
- 1 à 2 absences en moyenne par session
- 70 mouvements en moyenne par entreprise par an
- 10 factures en moyenne par entreprise par an



I.3 FRÉQUENCES:

- 20 à 30 inscriptions par jour
- 1 à 2 annulations d'inscription par jour
 5 absences en moyenne par jour
- 50 règlements de facture par jour
- 10 règlements du 1% par jour



II MAQUETTAGE:

II.1 DÉMARRAGE DE L'APPLICATION :

frmLogin



frmMain



Menu général de l'application :

Menu general de l'application .				
<u>F</u> ichier	Quitter			
<u>D</u> onnées	Stages	afficher frmStage		
	Entreprises	afficher frmEnt		
	Types	afficher frmType		
<u>E</u> vénements	Inscription	afficher frmInscript		
	Absence	afficher frmAbs		
	Paiement	afficher frmPaiement		
Affichage	Barre d'outils			
	Barre d 'état			
Fe <u>n</u> être	En cascade			
	Mozaïque horizontale			
	Mozaïque verticale			
	Réorganiser les icones			
?	Sommaire			
	Aide sur			
	A propos de			



II.2 GESTION DES DONNÉES PERMANENTES:

frmStage (Gestion des stages):



menu contextuel sur bouton droit

Action	Modifier	passer idStage en argument et afficher
	Supprimer	afficher une boite de dialogue de confirmation de
		suppression.
	Session	passer idStage et libStage en arguments et afficher
		frmSession

frmUpdStage (modification d'un stage) :





frmNewStage (création d'un stage) :



frmSession (Gestion des sessions):



menu contextuel sur bouton droit

Action	Modifier	passer idStage en argument et afficher
	Supprimer	afficher une boite de dialogue de confirmation de
		suppression
	Inscrits	passer idStage et libStage en arguments et afficher
		frmInscrits



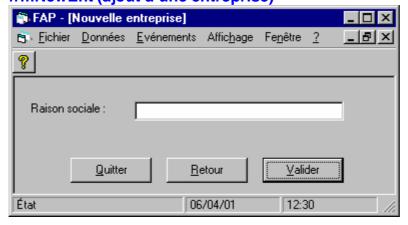
frmEnt (Gestion des entreprises):



menu contextuel sur bouton droit

Action	Modifier	passer idEnt en argument et afficher frmUpdEnt
	Supprimer	afficher une boite de dialogue de confirmation de
		suppression
	Indiv inscrits	passer idEnt et raisonSociale en arguments et
		afficher frmInscrit2s
	Indiv en	passer idEnt et raisonSociale en arguments et
	formation	afficher frmFormation
	Mouvements	passer idEnt et raisonSociale en arguments et
		afficher frmMvt

frmNewEnt (ajout d'une entreprise)





frmUpdEnt (Modification d'une entreprise) :



frmType (Gestion des types d'écriture) :





III TRAVAIL À RÉALISER :

Gestion des paiements (versement du 1% et règlement des factures de différence)

Concevoir les maquettes des écrans

Maquetter les écrans avec l'outil de maquettage



IV RÈGLES DE GESTION

IV.1 GESTION D'UNE INSCRIPTION D'UN INDIVIDU À UNE SESSION

Les inscriptions se font soit par téléphone, soit par courrier.

Toute entreprise qui inscrit un salarié à une formation est obligatoirement adhérente au 1% Un individu s'inscrit à une session de formation (stage + dates)

Un individu peut annuler son inscription avant le démarrage de la formation

Un stage est prévu pour un maximum de participant

Un individu ne peut s'inscrire qu'à une session qui n'est pas complète

A chaque inscription d'un individu, il faut s'assurer qu'il n'est pas déjà inscrit

On ne peut pas s'inscrire à une formation qui est en cours ou terminée

IV.2 GESTION DES ABSENCES

On saisit les absences au jour le jour à partir de la feuille de présence II y a une feuille de présence par formation reprenant tous les inscrits (stagiaires) Chaque absence stagiaire est signalée par un nombre d'heures On doit pouvoir ajouter ou supprimer une absence d'un individu II faut s'assurer que l'absence n'a pas déjà été enregistrée On ne peut pas enregistrer d'absence à une session non commencée

IV.3 GESTION DES PAIEMENTS

Les paiements concernent soit des règlements de facture, soit des paiements de 1% Les entreprises règlent leur 1% formation en 1 ou plusieurs fois.

L'enregistrement du paiement du 1% nécessite la saisie du montant et de la date de paiement Le 1% donne droit à un crédit formation

Chaque inscription à une formation diminue le crédit formation du coût de la formation

Lorsque le crédit formation est dépassé, le système génère automatiquement une facture de la différence (cumul des coûts de formation – (cumul des 1% versés + cumul des factures)) Un règlement ne concerne qu'une facture

L'enregistrement du paiement d'une facture nécessite de sélectionner la facture dans la liste des factures non réglées

Œuvre collective de l'AFPA

Etablissement référent

Direction de l'ingénierie Neuilly

Equipe de conception

Didier Denry (AFPA Roubaix)

Remerciements:

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle.

« toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il

en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la reproduction par un art ou un procédé quelconques. »

Date de mise à jour30/03/2008 afpa © Date de dépôt légal 2008

